

# FONDA AIR VÉHICULES

pour les SOCIOPROFESSIONNELS

## AVIS AUX ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS :

Et si vous passiez à  
**l'électrique** ou au **gaz**  
**naturel** pour **véhicules**  
**(GNV) ?**



**Pays du Mont-Blanc**  
communauté de communes

# Qu'est-ce que le Fonds Air Véhicules ?

C'est une aide financière de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc pour acquérir un véhicule neuf à faibles émissions de particules, soit électrique, soit gaz naturel pour véhicules (GNV).

*(Les 2 roues, les véhicules hybrides et les véhicules achetés en location longue durée ou location avec option d'achat ne sont pas éligibles.)*

## Qui peut bénéficier du Fonds Air Véhicules ?

- ✓ **Se situer sur l'une des 10 communes** de la CCPMB : Combloux, Les Contamines-Montjoie, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Megève, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais, Sallanches.
- ✓ Disposer d'un **numéro SIREN/SIRET**

Télécharger sur [ccpmb.fr](https://ccpmb.fr)  
le formulaire à compléter.



Informations et renseignements  
Service environnement :

04 50 78 12 69

ou

[environnement@ccpmb.fr](mailto:environnement@ccpmb.fr)